

Responsable UE
Jean-François Lavis

Président de jury
Roland Decaudin

Secrétaire de jury
Carine Dujardin

Contact
service.etudiants@saint-
luc.be
+32 4 341 81 33

Bloc 3 • Cycle 1 • Niveau 6 du CFC

UE donnée en Français • Obligatoire • Premier quadrimestre
2 crédits • 40 points • 30 heures

Activité.s d'apprentissage

BY301 - Sociologie générale

2 crédits • 40 points • 30 heures • Lavis Jean-François

Acquis d'apprentissage

Au terme du cours de **sociologie**, l'étudiant est capable de :

- Expliquer que des ambiances de sociétés, historiquement situées, sont transposables en scénarios (parce que chacune porteuse d'un rapport à l'imagination).

Calcul de la note de l'unité d'enseignement

Cette unité d'enseignement étant composée d'une seule activité, la note finale correspond au résultat obtenu pour le cours.

Compétences

Cette unité contribue à notre profil d'enseignement en participant au développement des compétences suivantes:

C7 C8 de notre référentiel interne.

Objectifs

Accéder aux composantes d'un concept aussi familier que vaste, celui d'imaginaire. Y accéder et en faire un ingrédient naturel pour des étudiants à la frontière de la vie étudiante et professionnelle.

(Autrement dit, montrer les ressources d'une sociologie de la littérature pour des étudiants susceptibles de la transposer en bd/illu.).

Contenu

Détailler chacun des chapitres de *Forêts* de Robert Harrison de façon à mettre en contraste histoire objective et histoire légendaire, personne et personnage, natures d'écriture et contexte, cad. résumé systématique du raisonnement qui permet à Harrison de vérifier son hypothèse d'un imaginaire occidental à partir d'un conflit entre les forêts et la civilisation.

Méthode d'enseignement et d'apprentissage

Examiner chacun des chapitres à partir d'une typologie suscitée par le livre même, l'essai de Harrison.

Bibliographie

Robert Harrison, *Forêts. Essai sur l'imaginaire occidental*, Champs essais, 1992.
Zaki Laïdi, *Les imaginaires de la mondialisation*

Mode d'évaluation pratiqué

Désormais (année 21/22), nous sommes dans l'écrit. A l'exemple de l'évaluation orale, l'initiative prise par l'étudiant est toujours valorisée. Une consigne : ne pas être en dehors des clous de la matière du cours. Régulièrement, des références à des auteurs sont proposées. Ces auteurs sont des pistes d'initiatives ; privilégier la qualité à la quantité (le nombre de pages). Evitez la juxtaposition d'emprunts recueillis par-ci par-là. Ce qui vous guide et sera évalué est l'accès à la rédaction d'un texte que votre lecteur a envie de lire, un texte d'où ressort une idée maîtresse qui est argumentée. Bien sûr, évitez que des erreurs orthographiques, syntaxiques entravent le sens que vous voulez communiquer. Le texte sera envoyé sur lavis.jean-francois@saint-luc.be.

Deux "chapitres" dans cette évaluation :

un chapitre relatif à la matière du cours : les étudiants sont susceptibles de répondre à une question portant sur un morceau du cours.

Un chapitre dit "initiative de l'étudiant" : chaque étudiant est invité à s'emparer d'un morceau de la matière pour en faire une synthèse, pour le développer, pour le critiquer, pour ajouter une réflexion ... De nombreuses formules sont possibles. Simplement, chaque étudiant sera convié

à présenter son initiative avant l'examen.

En ce qui concerne la cote, pour autant que l'étudiant accède à l'initiative, principe du "moitié-moitié". Cote sur 20 : 10 pour le point relatif à la matière ; 10 pour le point relatif à l'initiative.

Support de cours

Support de cours : vous pouvez vérifier si un support de cours est requis pour ce cours sur MyIntranet > mes études > mes cours